
Nombre de membres

Séance du mercredi 13 octobre 2021

en exercice: 15

L'an deux mille vingt-et-un et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 08 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CHARRUYER

Présents : 9

Sont présents: Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Didier DEMBLANS, Pascal NÉEL, Michelle NOUVELLON, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Anne MARROCANO

Votants: 9

Représentés:

Excuses: Magali PEZOUS, Anne-Sophie DEVIENNE, Jean-Benoît LEPERS

Absents: Jésus ARCA, Leslie CARRASCO, Isadora DANJAU

Secrétaire de séance: Didier VALAX

L'approbation du précédent compte-rendu est reporté à la prochaine séance. Nomination du secrétaire de séance.

Objet: Maîtrise d'assistance - Plan guide communal - 2021 40

*Vu la nomenclature M14,
Vu le budget primitif 2021,*

Monsieur le Maire expose au Conseil le constat d'une forte croissance démographique de la commune depuis les quinze dernières années. Des aménagements sont nécessaires pour permettre d'adapter la collectivité à ce développement.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'engager la réalisation d'une étude globale, un "plan guide" pour définir une stratégie d'aménagement et ainsi se projeter sur les futurs projets à réaliser. L'élaboration de cette stratégie serait fondée sur le développement et la mise en valeur de la commune notamment au niveau des services à la population. Dans cette perspective, l'étude devra être réalisée en concertation avec la population.

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une proposition d'accompagnement établie par une équipe spécialisée d'architectes, Mme Paola MASTROLORENZO et M. Raphaël JOLLY. Présents tous les deux à la séance du Conseil municipal, ils présentent leur expertise et la démarche proposée. Celle-ci est structurée en plusieurs phases d'action:

- diagnostic,
- ateliers projets,
- restitution à la population,
- rédaction d'un plan guide,
- assistance à la mise en oeuvre si nécessaire.

Le coût de cette étude s'élève à 12 950€ HT (non assujetti à TVA).

La proposition est débattue par le Conseil municipal, des questions sont posées à l'intervenante.

Monsieur le Maire précise que cette étude pourra servir de préalable, mettre en perspective et mieux appréhender le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'élaboration débute cette année au niveau de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

M. Pascal NÉEL insiste sur la participation de la population à ce projet, notamment des jeunes, de la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs de la commune. Il demande si cette étude peut être éligible à un fonds de concours. Monsieur le Maire répond qu'il en fera la demande.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le CAUE du Tarn sera sollicité en complément de cette étude, en particulier sur l'aménagement des espaces publics.

Après en avoir débattu, le Conseil à l'unanimité:

- APPROUVE l'élaboration d'un plan guide communal permettant de définir une stratégie d'aménagement de la commune pour les dix prochaines années,
- APPROUVE la proposition d'accompagnement telle que présentée et fixée à 12 950€ HT (non assujettii à TVA),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.